

---

## Communiqué de presse

### Quel impact du Brexit sur les PME, les grandes entreprises et les investisseurs européens

3 juillet 2017

---

L'AFME (Association for Financial Markets in Europe), le Boston Consulting Group (BCG) et Clifford Chance publient aujourd'hui un nouveau rapport intitulé « **Bridging to Brexit: Insights from European SMEs, Corporates and Investors** ». Cette étude examine l'impact du Brexit sur les PME, les grandes entreprises et les investisseurs et plus particulièrement sur leurs relations aux marchés financiers et aux banques.

Pour réaliser cette étude, le BCG a interrogé des clients de services bancaires commerciaux, notamment 62 PDG et trésoriers de PME, de grandes entreprises et d'investisseurs. Dix associations professionnelles, représentant différents types, tailles et secteurs d'entreprises (PME, entreprises de capitalisation boursière et d'actifs sous gestion) ont également été interrogées. Le rapport comprend également des études de cas concrets et des citations extraites des interviews.

Selon les déclarations du **Directeur général de l'AFME, Simon Lewis** : « *Les personnes que nous avons interrogées, en particulier les petites entreprises ayant des clients ou des fournisseurs à l'étranger, considèrent qu'un « Brexit dur » pourrait avoir des répercussions sur leur activité. Les grandes entreprises, en particulier, s'inquiètent d'une perte d'efficacité et d'une fragmentation dans la conduite de leurs affaires transfrontalières. Les PME et les grandes entreprises font également face à de possibles perturbations des services bancaires commerciaux, ce qui conduirait à une augmentation du coût du capital. C'est la raison pour laquelle les entreprises souhaiteraient par-dessus tout préserver le statu quo.* »

**Philippe Morel, Directeur associé senior au BCG**, explique : « *Il s'agit d'une étude inédite qui, pour la première fois, donne la vision des utilisateurs finaux. Nous avons interrogé des entreprises situées dans l'Europe des 27 et au Royaume-Uni, de dimension, secteur et segment diversifiés offrant une large représentativité de PME, grandes entreprises et grands investisseurs. Leur message est clair : elles espèrent que l'impact sera minimal en matière d'accès aux services financiers. Nous avons également regardé derrière le rideau : que doivent faire les banques pour maintenir le même niveau de service post-Brexit ? Dans la mesure où le passeport n'existerait plus, nous avons conclu que le coût agrégé serait conséquent tant en termes de transfert des opérations bancaires et du capital à de nouvelles entités qu'en termes de frais de restructuration et de besoin récurrent de capitaux. Le scénario varie bien évidemment en fonction de chaque business model* »

#### Principales conclusions :

- Les entreprises européennes ne sont pas encore préparées à un changement dans le paysage de la banque commerciale
- Si des mesures peuvent être prises pour maintenir les mêmes services au travers de différentes structures, cela conduirait à une plus grande fragmentation du recours au capital par les banques et une possible diminution de la capacité globale de financement et de certains services bancaires commerciaux.

#### Autres conclusions :

- **Les entreprises s'inquiètent essentiellement des répercussions directes d'un Brexit dur**, comme l'établissement de barrières commerciales, le transfert de main-d'œuvre et l'augmentation des coûts de conformité et de droits de douane.
- **Les préoccupations liées au Brexit diffèrent selon les secteurs.** Les PME comme les grandes entreprises s'inquiètent pour leur accès au crédit et craignent que la gestion des risques devienne plus coûteuse.
- Les investisseurs craignent que le Brexit exige un renouvellement de la documentation relative aux produits dérivés existants et autres relations commerciales.
- **D'après le BCG, le Brexit pourrait entraîner une capacité et un accès plus restreints aux services bancaires commerciaux que ce à quoi s'attendent les personnes interrogées. Les PME sont potentiellement les entreprises les plus durement impactées.** Le coût des ajustements, comme celui de la formation de nouvelles relations bancaires, pourrait être très importants pour les PME. Environ 55 % des PME ont déclaré qu'elles n'avaient jusqu'à présent préparé aucun plan en vue du Brexit. 27 % ont mené à bien une planification interne et environ 18 % ont mis en œuvre des plans.
- Parmi celles qui ont commencé à se préparer, les personnes interrogées affirment adapter leurs activités et leurs relations pour être en mesure d'opérer des deux côtés de la Manche, ce qui augmentent les coûts, le niveau de risque et le coût du capital.
- Bien qu'elles soient conscientes des défis potentiels, **les entreprises s'attendent à ce que les banques arrivent à gérer toute difficulté liée aux conséquences du Brexit et les aident pendant la transition.**
- **L'ensemble de la capacité bancaire pourrait être maintenue si les banques opérant actuellement grâce à des permis bancaires britanniques créaient des filiales dans les pays de l'UE à 27. Cependant, ce processus est susceptible d'être coûteux en raison des modifications opérationnelles et des capitaux supplémentaires qui seront nécessaires.** Le coût des restructurations pourrait s'élever à 15 milliards d'euros, le coût pour chaque banque individuelle dépendant de son empreinte géographique et de son orientation client actuelles. Amorti sur une période de 3 à 5 ans, cela pourrait réduire le rendement des capitaux propres de 0,5 à 0,8 point de pourcentage pour les banques concernées, soit un impact significatif.
- **L'analyse de l'offre réalisée par le BCG suggère que les entreprises pourraient sous-estimer les effets bancaires d'un Brexit dur.** Dans l'ensemble, environ 1 280 milliards d'euros d'actifs bancaires (prêts, titres et produits dérivés) pourraient nécessiter un nouvel enregistrement du Royaume-Uni vers l'UE à 27 suite à un Brexit dur, à moins que d'autres arrangements ne soient conclus. Ces actifs sont soutenus par 70 milliards d'euros, soit environ 9 % des capitaux propres (Tier 1) des banques concernées.
- **Les négociations de titres et de produits dérivés présentent le risque de perturbations le plus important :** les transactions avec des clients de l'UE à 27 actuellement enregistrés au Royaume-Uni sont estimées à 380 milliards d'euros d'actifs pondérés (soit 1 100 milliards d'euros d'actifs détenus à des fins de transaction), ce qui représente approximativement 68 % de l'activité enregistrée au Royaume-Uni avec des clients de l'UE à 28. Cette activité est soutenue par 57 milliards d'euros de

capitaux propres bancaires qui pourraient nécessiter d'être à nouveau enregistrés au sein de l'UE à 27 après le Brexit.

- **Les prêts bancaires pourraient également être touchés mais dans une moindre mesure.** L'encours de prêts octroyés par des banques du Royaume-Uni à des clients PME et grandes entreprises de l'UE à 27 est estimé à 180 milliards d'euros (4 % du montant total des prêts non remboursés de PME et de grandes entreprises de l'UE à 27). Ces prêts sont soutenus par environ 13 milliards d'euros de capitaux propres bancaires actuellement domiciliés au Royaume-Uni.
- **Tout mouvement de compensation en euros du Royaume-Uni vers l'UE à 27 aurait des répercussions sur les banques et les clients :** approximativement 30 à 40 milliards d'euros de dépôts de garantie supplémentaires devront être déposés par les banques, soit une augmentation de 40 à 50 %, dont le coût devra être réparti entre les banques et les clients au cas par cas.
- Le BCG estime que les inefficacités à long terme de la fragmentation liée au Brexit pourraient requérir des banques qu'elles détiennent jusqu'à 20 milliards d'euros de capitaux propres supplémentaires.

**Chris Bates, associé chez Clifford Chance,** a souligné : « *On a beaucoup parlé des problèmes d'un Brexit dur pour les banques, mais cela ne constitue qu'une partie du problème. La vérité est que, des PME aux entreprises internationales, les sociétés qui dépendent de ces services font également face à des risques. Cette recherche met en lumière quelques-uns des problèmes que présenterait un Brexit dur pour les utilisateurs de services bancaires commerciaux, et la façon dont cela affecterait l'économie réelle, aussi bien au Royaume-Uni qu'au sein de l'UE à 27. Il est essentiel de prendre des mesures pour faciliter la transition. Les coûts d'un arrêt brutal des opérations n'ont jamais été aussi clairs.* »

**Filip Geerts, directeur général chez CECIMO,** une association européenne du secteur des machines-outils interrogé dans le cadre du rapport, a déclaré : « *Nos PME fabricantes de machines-outils sont concentrées sur leurs activités et ne veulent pas perdre du temps ou des ressources à cause de possibles obstacles politiques ou institutionnels liés au Brexit. Nous aimerions bénéficier de services de prêt et de gestion des risques ininterrompus.* »

Le rapport se termine par quelques recommandations clés de la part des personnes interrogées, notamment :

- **Le maintien des droits acquis des contrats existants** et une certaine patience concernant le renouvellement de la documentation des relations contractuelles, afin de réduire les perturbations opérationnelles et légales pour les banques et leurs clients ;
- **Une période de transition** pour donner aux utilisateurs et aux fournisseurs le temps de s'adapter, ainsi qu'une période au cours de laquelle des mécanismes de transfert de risques seront autorisés ;
- **Le comblement des lacunes :** les autorités britanniques doivent envisager de remplacer la perte des capacités de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du Fonds européen d'investissement (FEI) dont les utilisateurs finaux britanniques souffriront ;

Et principalement :

- **La préservation du statu quo** : environ 80 % des participants interrogés (de l'UE à 27 et du Royaume-Uni) espèrent que les négociations du Brexit auront pour résultat des niveaux d'accès aux services bancaires de gros et des coûts de ces services semblables à ceux dont ils disposent aujourd'hui. Les personnes interrogées estiment essentiel que les participants aux négociations politiques gardent à l'esprit l'impact du Brexit sur les utilisateurs finaux de l'économie réelle.

- Fin -

## Contacts presse

### AFME

Rebecca Hansford

Directrice des relations avec les médias européens

[rebecca.hansford@afme.eu](mailto:rebecca.hansford@afme.eu)

+44 (0)20 3828 2693

+44 (0)7825 081 686

### The Boston Consulting Group (BCG)

Anca Webber

Directrice des relations avec les médias européens

[webber.anca@bcg.com](mailto:webber.anca@bcg.com)

+44 (0)207 753 8308

+44 (0)7342 083 718

Rebecca Cummins

Coordonnatrice principale des relations publiques

[cummins.rebecca@bcg.com](mailto:cummins.rebecca@bcg.com)

+44 (0)207 753 8888

+44 (0)7825 732 083

Claire Lebet

+33 (0)6 07 46 63 25

[lebet.claire@bcg.com](mailto:lebet.claire@bcg.com)

### À propos de l'AFME :

L'AFME (Association pour les marchés financiers en Europe) promeut des marchés de capitaux en gros européens qui sont justes, ordonnés et efficaces. Elle joue également un rôle de leader dans la promotion des intérêts de tous les acteurs du marché. L'AFME représente un large éventail d'acteurs européens et mondiaux des marchés financiers de gros. Elle compte parmi ses membres des banques paneuropéennes et mondiales ainsi que des banques régionales, des courtiers, des cabinets d'avocats, des investisseurs et d'autres acteurs des marchés financiers. L'AFME participe à une alliance mondiale aux côtés de la Securities Industry and Financial Markets Association (SIFMA) aux États-Unis et de l'Asia Securities Industry and Financial Markets Association (ASIFMA) par le biais de la GFMA (Global Financial Markets Association). Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web de l'AFME : [www.afme.eu](http://www.afme.eu).

Suivez-nous sur Twitter [@news\\_from\\_afme](https://twitter.com/news_from_afme)

### À propos du Boston Consulting Group (BCG)

Le BCG est un cabinet international de conseil en management et le leader mondial du conseil en stratégie d'entreprise. Nous travaillons avec des clients de tous les secteurs partout dans le monde pour identifier ensemble les meilleures opportunités, les aider à affronter leurs défis et faire évoluer leurs activités. A travers une approche personnalisée, nous leur apportons notre vision de la dynamique des entreprises et des marchés ainsi que notre expertise à chaque niveau de leur organisation. Nous leur garantissons ainsi un avantage concurrentiel durable, des organisations plus performantes et des résultats pérennes. Fondé en 1963, le BCG est une entreprise privée présente dans 48 pays avec 85 bureaux. Plus d'informations sur <http://www.bcg.fr/>.

Suivez le bureau de Paris sur Twitter @BCGinFrance